

Les entreprises qui utilisent les infrastructures du port utilisent également les services de transport routier pour l'acheminement de leurs marchandises. Une part non négligeable de la chaîne logistique locale se trouve donc être étroitement liée à l'activité du port. On peut ainsi estimer à environ 290 emplois régionaux la main-d'œuvre nécessaire à la continuité logistique des marchandises transitant par le port.

290 emplois régionaux

52 % de l'activité des établissements de transports routiers est imputable à l'utilisation de l'infrastructure portuaire (selon les résultats d'une enquête téléphonique - cf méthodologie). Ceci correspond à 290 emplois régionaux. Ces emplois incidents cumulent 5 millions d'euros de salaires nets estimés et contribuent, dans les établissements qui les emploient, à hauteur de 90 millions d'euros de chiffre d'affaires hors taxes et de 20 millions d'euros de valeur ajoutée.

Ces emplois de transporteurs routiers ont une importance cruciale dans le tissu socioéconomique insulaire. Les entreprises qui utilisent les infrastructures du port pour être livrées utilisent également les services de transport routier pour l'acheminement de leurs marchandises. Une part considérable de la chaîne logistique locale se trouve donc être étroitement liée à l'activité du port. En effet, la chaîne logistique qui alimente les grandes surfaces avec des produits qui ont été acheminés par la route après avoir transité par le port de Bastia génère de multiples retombées.

En Corse, les entrées et sorties de marchandises se caractérisent par un déséquilibre entre les entrées et sorties de marchandises.

Méthodologie :

Les **retombées incidentes** sont celles liées aux établissements qui ont recours aux services du port de Bastia pour travailler. Plus précisément, ces établissements répondent à une demande finale qui leur est adressée et ils utilisent à un moment donné le port de Bastia pour la satisfaire. En principe, ils ne dépendent donc pas du port de Bastia en tant que tel comme les emplois directs ou indirects en dépendent. En effet, en l'absence d'infrastructure portuaire à Bastia, ces établissements trouveraient quand même un moyen de satisfaire la demande de leurs clients, chose impossible par définition pour les emplois directs et indirects.

Ces établissements sont principalement **les transporteurs routiers régionaux** et ceux dont l'activité a une composante touristique. Les premiers ont été enquêtés par téléphone par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute-Corse (une trentaine d'établissements routiers dont le siège est en Corse). Les chefs d'entreprises contactés ont répondu à la question : « Quelle part de l'activité de votre entreprise de transports routiers est dépendante de votre utilisation du port de Bastia ? ».

Sources et définitions : voir page 33